

PRESIDENCE DU FASO

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



**RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE**  
**L'ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES,**  
**DES ARTS ET DES LETTRES DU BURKINA FASO**

L'Académie Nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT promulguée par Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015. L'ANSAL-BF regroupe des scientifiques de haut niveau consacrés par leurs pairs et qui mettent leurs compétences au service de la communauté en donnant des avis et recommandations impartiaux et objectifs. La mise en place de l'Académie s'est faite selon un long processus qui a abouti à la sélection des 30 membres fondateurs répartis dans 5 collèges, l'élection du bureau, la rédaction des statuts et du règlement intérieur, et l'information des autorités politiques et de la communauté scientifique nationale.

L'organisation et le fonctionnement actuels de l'Académie sont précisés dans les deux décrets suivants :

- décret N°2016-201/PRES/PM/MESRSI/MINIFED du 11 avril 2016 portant approbation des statuts de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso ;
- décret N°2016-596/PRES/PM/MESRSI/MINIFED du 8 juillet 2016 portant organisation et fonctionnement de l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso.

Les activités menées en 2018 visaient à faire de l'Académie une institution fonctionnelle, reconnue et ancrée dans le paysage institutionnel du Burkina Faso. A cet effet, l'Académie devait se faire connaître et accepter par la communauté scientifique nationale afin de mobiliser celle-ci dans toutes les actions qu'elle allait entreprendre. Plusieurs initiatives ont été initiées dans ce sens et font l'objet du présent rapport d'activités s'articulé autour des points suivants :

- Réunions du Bureau et Assemblées générales
- Missions de l'Académie
- Préparation de la séance académique solennelle
- Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise
- Questions diverses
- Conclusion.

## **1) Réunions du Bureau et Assemblées générales**

Le bureau a tenu plusieurs réunions ordinaires pour examiner les questions relatives à la vie et à la conduite normale des activités de l'Académie. Nous aborderons dans ce rapport uniquement les principales réunions du bureau qui ont conduit à la préparation des décisions importantes dans la conduite de la vie de l'Académie. Les Assemblées générales ont essentiellement porté sur l'adoption du programme d'activité et du budget de l'Académie pour l'année 2018. La mise en œuvre du programme d'activité, fait l'objet précisément de se présent rapport.

A chacune des réunions du bureau, le Secrétaire Perpétuel a fait le point de l'état d'avancement des dossiers en cours notamment les études, le site-web et les prototypes de tenues de parade de l'Académie.

### **1.1 Réunions du bureau du 1<sup>er</sup> Mars 2018**

Ainsi, le jeudi 01 mars 2018 a eu lieu au siège provisoire de l'Académie la réunion ordinaire du Bureau. Cette réunion a examiné les questions suivantes :

- la réception du mobilier de bureau de l'Académie (lot 1 du budget Equipement 2017) ;
- le bilan de la visite d'une délégation de l'INGSA (International Network for Government Science Advice) (Réseau international pour le conseil scientifique au gouvernement) et le maquis des sciences tenu à Bobo Dioulasso le jeudi 22 février 2018.

#### **1.1.1 Réception du mobilier de bureau (lot1 du budget Equipement 2017)**

Le DAF a fait le point de la réception du matériel lot 1 du budget Equipement 2017 prévu à 75 millions. Le lot 2 attendu concerne la bureautique (microordinateurs, photocopieurs, etc.), Le mobilier de bureau, d'une valeur de 55 millions a été livré et stocké à la Présidence du Faso le 14 décembre 2017. La réception était initialement prévue le vendredi 23 Février et a été ramenée au lundi 26 février 2018. Le matériel comporte 19 articles distincts. La commission a pu procéder à la vérification quantitative du matériel. Avant cela il devrait y avoir une réception technique du matériel livré afin de s'assurer qu'il correspond bien aux spécifications indiquées dans l'appel d'offres. Cela n'avait pas encore été fait. Par ailleurs il manque un espace approprié pour le montage par le fournisseur des éléments sous emballage.

Après examen de la question, le Bureau a décidé de procéder au montage du matériel au siège provisoire de l'Académie et d'entreposer l'ensemble du matériel qui ne sera pas mis immédiatement en service dans ce siège provisoire. Le DAF a été instruit de prendre les mesures nécessaires à la mise en applications de cette décision.

Le DAF a informé le Bureau de la reconduction de la dotation de fonctionnement 2017 de l'Académie dans le budget 2018. Une dotation en investissement n'a pas été prévue. Aussi, une correspondance a-t-elle été adressée au Président du Faso pour obtenir un report en 2018 du budget 2017 non utilisé. Cette correspondance n'a pas reçu de suite. La réhabilitation du siège provisoire de l'Académie (Villa Mélégué) n'a donc pas été inscrite au budget 2018. Le DAF et son adjoint se sont retirés à l'issue de 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour.

#### **1.1.2 Bilan de la visite de l'INGSA et du Maquis des sciences de Bobo Dioulasso**

### 1.1.2.1 Visite de l'INGSA

L'Académie a reçu une visite d'une délégation de l'INGSA du 13 au 14 février.

La délégation de l'INGSA a été reçue au siège de l'Académie par les Vice-présidents Robert SOUDRE, Jean KOULIDIATI et le trésorier adjoint Arouna OUEDRAOGO. Elle comprenait Mme Brite Pauchet du Fonds de Recherche du Québec et Pr. Madiagne Diallo, président du Comité de Pilotage INGSA-Africa/Espace Francophone. La délégation de l'INGSA a durant son cours séjour rendu visite à l'UEMOA, au CAMES et à l'IGEDD.

L'INGSA a convenu d'organiser avec notre Académie un atelier de trois (3) jours sur le renforcement des capacités sur l'**Aide à la décision et le Conseil Scientifique aux Gouvernements**. Le CAMES et l'UEMOA ont été contactés en vue de sceller un partenariat dans ce cadre.

Le format de l'atelier, c'est la mise en œuvre de quatre (4) études de cas, avec une centaine de participants dont :

- 50 participants hors du Burkina pris entièrement en charge par l'INGSA
- 50 participants du Burkina.

Les personnes cibles, ce sont les membres des académies des sciences, les décideurs, les membres de la société civiles, des étudiants, etc.

Les collègues Arouna OUEDRAOGO, Alain SISSAO, Jean KOULIDIATI et Robert SOUDRE ont été désignés comme membre d'un Comité restreint de ANSAL-BF pour faire des propositions en vue de l'organisation effective de cette activité.

L'INGSA est une institution internationale de conseil scientifique aux gouvernements. Elle a été créée par la Nouvelle Zélande et le Canada.

Le Fonds de recherche du Québec (FRQ) lui, est orienté vers la promotion de l'espace francophone.

L'INGSA était représentée par le Pr DIALLO Madiagne et le FRQ par madame BRITE Pauchet assistante du scientifique en chef du FRQ.

Le programme du séjour s'est déroulé comme suit :

13-02-2018 :

- 9h-11h : Séance de travail de la délégation avec trois représentants du Bureau de l'Académie (Pr Robert SOUDRE, Pr Jean KOULIDIATI et Pr Arouna OUEDRAOGO) ;
- 11h30 – 12h30 visite de courtoisie au MESRSI ;
- 13h 14h45 déjeuner de travail avec le MENA ;
- 15h – 16h30 réunion de travail avec le département du développement humain durable de l'UEMOA.
- 

14-02-2018

- 9h – 11h visite de l'IGEDD et du LPCE
- 15h – 17h réunion de travail avec le CAMES
- 19h30 – 22h diner de débriefing

Le MENA a assuré la logistique pendant la durée du séjour (Véhicule, chauffeur et carburant).

A la demande de l'ANSAL – BF, l'INGSA avec le concours de tous ses partenaires va organiser à Ouaga un atelier avec la participation des Académies des pays de l'espace UEMOA.

L'objectif général est de former les participants en conseil scientifique aux gouvernements.

Les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer à connecter le concept scientifique et la décision politique, construire des ponts entre les scientifiques et les gouvernements ;
- Contribuer à améliorer les décisions politiques par des avis probants sur la base des sciences.

L'atelier (30 participants) va durer 2 à 3 jours et les rubriques suivantes sont à prendre en considération :

- 1- Lieu d'accueil ;
- 2- Logistique locale (Hôtel, hébergement, alimentation, salle de conférence) ;
- 3- Logistique internationale (Visa, titres de transport international) ;
- 4- Animation de l'atelier (invités locaux, participants et autorités locales, invités internationaux).

Il est attendu de l'ANSAL - BF ce qui suit :

- 1- Mises-en place d'un comité conjoint (ANSAL – INGSА – FRQ) d'organisation et d'un comité scientifique. Si l'UEMOA s'engage comme partenaire, elle pourrait avoir au moins un représentant dans les comités.
- 2- Elaboration d'un budget ;
- 3- Recruter des hôtesseѕ d'accueil (à la charge financière de l'INGSA)
- 4- Mettre en place un programme touristique et sa logistique (à la charge financière de l'ANSAL-BF)

L'INGSA prendra en charge toutes les dépenses nécessaires dans une limite de 40 000 à 50 000 \$.

Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour sélectionner les animateurs internationaux.

Le thème générique pourrait être « Aide à la décision scientifique et conseil scientifique aux gouvernements ». L'atelier pourra être jumelé à une autre activité de l'Académie. Un projet de convention sera proposé à l'ANSAL-BF pour appréciation et décision.

L'INGSA souhaite que par l'entremise de l'ASAL-BF, une connexion soit établie entre eux et l'UEMOA et le CAMES. Il est important selon l'INGSA que ces institutions soient également partenaires de l'atelier, qu'ils apportent un soutien financier ou pas.

L'important est que par leur entremise, l'objectif de toucher le cercle restreint des décideurs de haut niveau soit atteint.

C'est autour de cette problématique et la recherche de partenaires pour le long terme que les rencontres avec l'UEMOA (Directrice de cabinet du Commissaire en charge du développement humain et du directeur général de l'enseignement supérieur) et avec le CAMES (Directeur de programmes, directeur des équivalences des titres et diplômes, directeur du centre de documentation, attaché de presse) ont eu lieu.

Les représentants de l'UEMOA et du CAMES ont marqué leur intérêt pour cette démarche. L'UEMOA a en particulier souhaité que des sujets comme les gestions des conflits, la question de la paix et de la sécurité, les questions de genre, de l'extrémisme, des migrations, du chômage des jeunes soient explorés.

La vision de l'INGSA cadrant bien avec celle de l'UEMOA, il ne fait aucun doute que le Commissaire mettra tout en œuvre pour impliquer l'institution.

Les représentants de l'UEMOA et ceux du CAMES se sont engagés à faire un compte rendu fidèle à leurs autorités de tutelle.

Les discussions avec le MESRSI et le MENA ont porté également sur la compréhension des objectifs de l'INGSA. Tous les deux ont été enthousiastes. Le MESRSI a proposé certaines études de cas à envisager notamment la culture des moustiques pour lutter contre la dengue et la malaria.

Le dîner de débriefing a été parfait et a permis de renforcer l'idée selon laquelle l'ANSAL-BF malgré son jeune âge et ses moyens limités a une vision, et compte prendre sa place dans le concert des institutions du Burkina, voire de la sous-région.

L'après dîner a été consacré à une visite de la ville de Ouagadougou, puis une visite des hôtels BRAVIA et Splendide (chambres standards et salles de conférences) avant de déposer madame BRITE à l'aéroport vers minuit trente.

Le Pr DIALLO lui a été déposé à l'aéroport le 15 février vers 8h30 par le chauffeur mis à disposition.

Dès leurs arrivées dans leurs pays respectifs, ils ont envoyé des mails de remerciement à l'endroit de l'ANSAL-BF.

### **1.1.1.2 Maquis des sciences : *L'enseignement des mathématiques : quelles solutions pour atténuer les difficultés ?* Bobo-Dioulasso, 22 Février 2018, Institut Français, Salle de spectacle**

L'enseignement des mathématiques constitue un problème pour les enseignants et les apprenants. Cette discipline est vue comme abstraite et difficile. Malgré son importance et son utilité, les mathématiques sont victimes de la désaffection des élèves. Le collège Sciences et Technologies de l'Académie des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) a souhaité aborder ces questions avec des partenaires de l'éducation pour apporter sa contribution à une formation de qualité au Burkina Faso.

Cette mission a été organisée pour participer au maquis des Sciences de Bobo-Dioulasso à la suite du café-maquis des sciences de Ouagadougou tenu en 2017 autour des mêmes questions :

<b>JEUDI 22 FÉVRIER 16H</b>		<b>COMMENT J'AI DÉTESTÉ LES MATHS</b>	UN FILM DE OLIVIER PEYON  2013 - 1H43	
<b>Maths, éco, Statistiques</b>		A travers un voyage aux quatre coins du monde avec les plus grands mathématiciens, ce film nous raconte comment les maths ont bouleversé notre monde.		
<b>SÉANCE EXCEPTIONNELLE SUIVIE DU MAQUIS DES SCIENCES : L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES : QUELLES SOLUTIONS POUR ATTÉNUER LES DIFFICULTÉS ?</b>				
<p>L'enseignement des mathématiques constitue un problème pour les enseignants et les apprenants. Discipline vue comme abstraite et difficile, elle est victime de la désaffectation des élèves. Pourquoi ? Comment faire aimer les mathématiques par les élèves et augmenter le nombre d'enseignants dans la discipline ?</p> <p><i>Avec Pr Ouaro Stanislas, Enseignant, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO, membre ANSAL-B ; Dr Séré/Savadogo Zoinabo, Enseignante, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO ; Dr Douamba Kirsi Jean, Enseignant de mathématiques, Institut des Sciences ; M. Traoré San, Inspecteur de mathématiques à la Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue.</i></p> <p>En partenariat avec l'Académie Nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL – BF).</p>				

Quels sont les spécificités de l'enseignement des mathématiques qui justifient la désaffectation des mathématiques par les élèves ? Quelle est la politique gouvernementale au Burkina Faso et les actions menées pour améliorer l'enseignement des mathématiques ? Quel est l'état des lieux au Burkina Faso ? Comment faire aimer les mathématiques par les élèves et augmenter le nombre d'enseignants de la discipline ?

Le programme du maquis comporte deux importantes étapes

1/ Projection du film de Olivier Peynon "Comment j'ai détesté les maths", 1h43mn. A travers un voyage aux quatre coins du monde avec les plus grands mathématiciens, le film nous raconte comment les maths ont bouleversé notre monde.

2/ Animation du panel avec la participation de :

- Pr Touré Hamidou, Enseignant, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO, membre ANSAL-BF ;
- Dr Séré/Savadogo Zoinabo, Enseignante, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO ;
- Dr Douamba Kirsi Jean Pierre, Enseignant de mathématiques, Institut des Sciences.
- M. Traoré San, Inspecteur de mathématiques à la Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue.

Modérateur : M. Karim Namoano, Association des journalistes et communicateurs scientifiques du Burkina Faso (AJCS/BF).

Les académiciens présents étaient : le Président Pr Robert Tinga Guiguemdé, Pr Jean Koulidiati Jean Vice- président, président du Collège, les membres du Collège : Pr Moussa Ouattara, Pr Blaise Somé, Pr Yvonne Bonzi-Coulibaly.

La salle de spectacle de l'Institut français de 250 places était pleine.

Les élèves du Lycée Scientifique de Bobo ont été mobilisés et transportés dans un car. Egalement étaient présents des élèves d'autres lycées (Lycée Béthanie II, Lycée Professionnel, Lycée Ouézzin Coulibaly, Lycée provincial Mollo Sanou ...), des enseignants de mathématiques de l'Université Nazi Boni, des enseignants des lycées et collèges de Bobo-Dioulasso.

Après le mot d'introduction de la représentante de l'Institut Français, le Président de l'ANSAL-BF a présenté l'académie et ses objectifs.

### **1.1.1.3 Divers**

-Lettre du MESRSI pour présenter une œuvre d'un auteur pour évaluation à l'Académie.  
Le bureau a jugé opportun de transmettre cette correspondance et l'œuvre au Collège chargé des Sciences humaines, arts, lettres et culture pour examen et avis motivé.

-Demande de parrainage d'une soirée de gala organisée par APROMATH (Association pour la Promotion des Maths) par l'Académie.  
Le bureau après réflexion a jugé opportun que le Secrétaire Perpétuel puisse rentrer en contact avec l'association et mieux s'informer sur ses activités avant toute prise de décision à cet effet. Le Secrétaire Perpétuel a recommandé qu'il n'était pas opportun que l'Académie parraine le gala organisé par APROMATH.

-Le Secrétaire Perpétuel a fait le point sur l'état d'avancement de la confection d'entêtes, des cartes de visite des membres, du site web de l'Académie et du contact avec le styliste pour les modèles de tenue de parade. Des instructions ont été faites au Secrétaire Perpétuel pour la finalisation de ses travaux en cours.

La question de la démissions de la secrétaire particulière du Président de l'Académie a fait l'objet d'un bref échange. Sa cessation de service demandée a été signée par le Secrétaire Perpétuel le 20 février dernier.

## **1.2 Réunion du Bureau du 18 Juillet 2018**

Le bureau a effectué un arbitrage budgétaire des activités des collèges et de l'académie pour le reste de l'année et l'état d'exécution des études pour la séance académique solennelle.

A cette rencontre, le bureau a décidé d'organiser des sorties de prise de contact avec les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les partenaires durant le mois d'octobre 2018 suivant le planning ci-après :

- 11 Octobre à 8h départ pour Koudougou. 10h rencontre avec les enseignants chercheurs de UNZ et les chercheurs de SARIA. 14h départ pour Bobo Dioulasso.

- 12 Octobre 9h Rencontre avec les enseignants chercheurs de UNB et les chercheurs.

Rencontre avec les partenaires de la zone. 13 Octobre départ de Bobo Dioulasso pour Ouaga.

- 18 Octobre 15h Rencontre avec les enseignants chercheurs et les chercheurs de Ouagadougou.

- 19 Octobre départ pour Fada. 15h Rencontre avec les enseignants chercheurs et les chercheurs.

20 Octobre retour sur Ouaga.

Le bureau a donné un délai aux collèges jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, pour transmettre au Secrétaire Perpétuel leur programme d'activité réaménagé avec des propositions de budget pour la période de juillet à novembre 2018.

A chacune des réunions du bureau, le Secrétaire Perpétuel à fait le point de l'état d'avancement des dossiers en cours notamment les études, le site-web et les prototypes de tenues de parade de l'Académie.

## **1.3 Réunion du bureau du 2 septembre 2018**

Le bureau s'est penché sur l'organisation pratique des missions d'information à l'intérieur du pays, sur leurs contenus scientifiques et sur la programmation de ses rencontres dans les villes de Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma et Ouagadougou.

L'objet de ces rencontres est la présentation de l'Académie ainsi que les perspectives de collaboration avec la communauté scientifique. Le déroulement de chaque rencontre commencera d'abord par les remerciements au président de l'université concernée pour l'organisation de la rencontre, et aux participants pour leur présence. Suivra la présentation des membres de la délégation. Ensuite la présentation de l'Académie sera faite par le Secrétaire Perpétuel, suivie des échanges avec les participants. Dans la présentation il est revenu sur le processus de mise en place de l'Académie. Le Secrétaire Perpétuel est parti de Ouagadougou avec tout l'équipement nécessaire à la projection du power point. Les questions à prévoir sont entre autres : quelles sont les modalités de cooptation de nouveaux membres de l'Académie ? Quand les futurs membres seront ils cooptés ?

A terme, l'Académie comptera 15 membres par collège, soit un total de 75 membres. Après la rentrée solennelle de 2019, on compte élargir les membres des collèges avec des modalités précises d'élection et le nombre de nouveaux académiciens à pourvoir sera aussi précisé. Les enseignants et les chercheurs doivent donc rester à l'écoute. Il faut éviter de faire d'autres commentaires tant qu'une réunion de décision n'aura pas été tenue sur la question.

Les membres fondateurs ont été élus par leurs pairs, mais l'élargissement se fait par cooptation. Le collège propose des futurs membres et l'Assemblée Générale examine et décide en dernier ressort de l'admission des membres proposés.

Il ne faut pas manquer d'évoquer les activités prévues, le bilan de ce qui a été fait depuis 2013 ainsi que les perspectives notamment les études en cours pour la rentrée solennelle. Si une question est posée sur les ressources financières de l'Académie il ne faut pas rentrer dans les détails de la subvention de l'Etat. A la fin des échanges la conclusion sera faite par le chef de Délégation.

## **2. Missions de l'Académie**

### **2.1 Rencontre de l'Académie avec les enseignants-chercheurs et les chercheurs de Bobo Dioulasso, Koudougou, Ouagadougou et Fada N'Gourma**

Les rencontres se sont déroulées le 11 octobre à Koudougou, le 12 Octobre à Bobo Dioulasso, le 18 Octobre à Ouagadougou et le 20 octobre à Fada N'Gourma.

Toutes les rencontres ont débuté par une visite de courtoisie à l'hôte du jour, à l'exception de celle de Ouagadougou où le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO était pris par d'autres obligations professionnelles.

Les chefs de délégation, lors de chacune des rencontres, ont remercié l'hôte du jour, pour son accueil et pour son hospitalité. Ils ont ensuite exposé les raisons de la visite et présenté comment la délégation de l'Académie envisageait le déroulement de la rencontre.

Ainsi le format retenu de ces rencontres se présentait comme suit :

- Présentation de la délégation de l'Académie, par le Chef de délégation
- Mot introductif du Président de l'Université d'accueil
- Présentation de l'Académie par le Secrétaire Perpétuel.
- Ouverture des listes de questions et d'informations des participants.

Les listes de questions informations et contributions ont été suivies de réponses données par l'ensemble de la délégation de l'Académie.

Les principales questions ont porté sur :

- La durée du mandat des membres du bureau de l'Académie ;
- La place de l'Académie dans le paysage institutionnel du Burkina Faso ;
- Comment les savoirs traditionnels seront pris en compte par l'Académie ;
- L'Académie assure-t-elle des formations ?
- Académie édite-t-elle des revues scientifiques ?
- Quel est l'apport de l'Académie pour la promotion et la valorisation des revues scientifiques ?
- Le mode d'élection des nouveaux membres de l'Académie a suscité plusieurs questions.
- L'académicien doit répondre à des critères standards de qualité et de production scientifiques mais pourquoi doit-il être élu ? Et pas seulement choisi sur la base de critères précis.
- Un maximum de 15 membres par collège. Cela ne fermerait-il pas la porte à des personnalités scientifiques de valeurs ?
- Un académicien peut-il parrainer plusieurs candidats à un poste de membre de l'académie ?
- Comment l'Académie prend-t-elle en compte la question genre ?
- Pourquoi c'est l'Assemblée générale qui décide de l'admission définitive des membres et non pas le collège qui est mieux habilité selon les spécialités
- Qu'est-ce que l'Académie a fait depuis sa création ?
- Les académiciens ont-ils un salaire ?
- Est-ce que le gouvernement a saisie l'Académie sur les bombes artisanales ?
- Qu'est-ce que l'Académie a prévu pour encourager les jeunes ?
- L'Académie a-t-elle un programme d'activité ?
- L'Académie peut-t-elle être un moteur fédérateur du secteur de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur ?
- L'académie peut-t-elle encourager et promouvoir la production d'ouvrages d'enseignements, de vulgarisation et de recherche ?
- Pourquoi le nombre de membres fondateurs de l'Académie a été fixé à 30 ?
- Le poste de Trésorier de l'Académie n'est-il pas en contradiction avec celui de DAF ?

Ce sont autant de questions qui ont reçu des réponses appropriées de l'ensemble de la délégation.

Un certain nombre d'intervenants ont fait des suggestions très intéressantes pour l'Académie comme :

- Mettre l'accent sur la communication en faisant des prospectus par exemple pour les mettre à la disposition du grand public ;
- Mettre en place un système de mentorat pour les jeunes ;

- Publier une lettre d'information ou un bulletin d'information pour faire connaître régulièrement l'Académie
- Dcerner des distinctions honorifiques à des personnalités scientifiques, artistiques et littéraires.

Ce sont là des propositions pertinentes d'activités qui devraient si elles sont prises en compte permettre à l'Académie de faire des progrès notables dans le sens de la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés.

Après avoir épuisé son ordre du jour, les rencontres se sont terminées par des mots de remerciements adressés à l'ensemble des participants par les chefs de délégation de l'Académie (Pr KOULDIATI à Koudougou et Bobo Dioulasso; Pr GUIGUEMDE à Ouagadougou et Dr SEDOGO à Fada N'Gourma).

Une brève analyse des listes de présence, permet d'avoir l'état ci-dessous en termes de représentations des différents personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les participants à la rencontre de Koudougou étaient au nombre de 41.

10 Chercheurs : 1 Maitre de Recherche 2 Attaché de recherche 7 Ingénieur de recherche.  
 29 Enseignants chercheurs : 3 Professeurs titulaires, 7 Maitres de Conférence, 7 Maitres Assistants, 6 Assistants, 5 Enseignants à Temps Plein, 1 Inspecteur  
 2 Administratifs.

Les participants à la rencontre de Bobo Dioulasso étaient au nombre de 28 (hormis les membres de la délégation de l'Académie) :

- 5 chercheurs ;
- 22 enseignants-chercheurs ;
- 1 administratif.

Les participants à la rencontre de Ouagadougou étaient au nombre de 61 :

- 7 Chercheurs ; 5 Directeur de Recherche 2 Chargé de recherche
- 54 Enseignants-chercheurs ; 21 Professeurs titulaires, 12 Maitres de Conférence, 15 Maitres Assistants, 6 Assistants.

Les participants à la rencontre de Fada N'Gourma étaient au nombre de 23 (hormis les membres de la délégation de l'Académie) :

- 5 chercheurs ; 1 Chargé de Recherche 1 Attaché de recherche 3 Ingénieur de recherche.
- 18 enseignants-chercheurs ; 1 Professeur titulaire, 1 Maitre de Conférence, 5 Maitres Assistants, 6 Assistants, 5 Enseignants à Temps Plein.

Les Présidents des Universités qui ont accueillie, les délégations ont fournis des efforts pour mobiliser la communauté scientifique de leur ressort. Ils ont mis des facilités à la disposition des délégations pour la conduite des rencontres et pris une part très active durant ces rencontres.

Le Président de l'Académie a adressé à chacun d'entre eux une lettre de remerciements pour leurs marquer notre reconnaissance pour leurs contributions à la réussite de ses rencontres.

Les principales leçons qui peuvent être tirées de ses rencontres sont les suivantes :

- la communauté scientifique a soif d'informations sur la vie de l'Académie,
- il y a une grande attente des enseignants chercheurs et des chercheurs sur les prochains appels à candidature pour être membre de l'Académie,
- la communauté scientifique est désireuse de contribuer aux activités de l'Académie.

## **2.2 Participation à des rencontres internationales.**

### **2.2.1 13<sup>ème</sup> conférence du Réseau international des Droits Humains des Académie et Sociétés Savantes, 25 au 27 octobre 2018 Séoul, Corée du Sud, Pr Arouna OUEDRAOGO**

La rencontre a été co-organisée par le Réseau international des droits humains des académies et sociétés, et l'Académie coréenne des Sciences et Technologie et avait pour thème principal : « Science et droit au développement ».

Environ 25 académies nationales et sociétés savantes à travers le monde ont pris part à cette 13<sup>ème</sup> conférence biennale.

Les communications abordées en plénière ont porté principalement sur les problématiques suivantes :

- l'historique et les missions du Réseau et les actions déjà menées en matière de protection des droits humains, de défense des prisonniers d'opinion à travers le monde ;
- l'universalité des droits humains dans un monde en mouvement ;
- la question du droit au développement.

Des panels ont été organisés autour des droits humains et le développement durable ainsi que sur le thème du développement basé sur les droits.

Une session a également été consacrée à la science et aux droits humains dans les pays latino-américains.

Les discussions ont permis de mettre en relief le rôle des universités, des académies et des sociétés savantes dans la construction d'un monde meilleur, de paix et d'une société durable.

Au cours de la session spécifique consacrée aux étudiants, trois thématiques successives ont été abordées par des groupes de panélistes :

- l'importance de la liberté des Académies et de l'indépendance de la science,
- la connexion entre la Science, la Santé et les droits humains,
- les nouvelles technologies et les droits humains.

Une communication suivie de projection de film a été consacrée au cas des droits des réfugiés à travers le monde.

Outre les sessions plénières, des ateliers régionaux ont été organisés. Le groupe africain était composé de : Ouganda, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Zambie, Ile Maurice et Burkina Faso. Ce groupe a examiné les précédentes recommandations faites lors de la 12<sup>ème</sup> session en 2016 et qui portaient principalement sur les points suivants :

- l'établissement d'un Observatoire académique africain des Droits humains,
- encourager les Académies africaines à y participer et à y jouer un rôle de coordination.

La conférence s'est terminée par l'adoption d'une déclaration qui soulignait entre autres :

- la protection et l'accroissement des droits humains universels,
- le respect et l'observance des Droits humains de la communauté scientifique et technologique,

- le rôle de l'Académie coréenne des Sciences et Technologie dans la mise en œuvre de la déclaration.

Outre la participation de l'ANSAL-BF à ce genre de rencontre biennale, il serait bénéfique pour notre Académie d'engager une procédure d'affiliation à ce Réseau. Le Burkina Faso pourrait par ailleurs jouer un rôle moteur dans la mise en place d'un réseau sous-régional de l'Observatoire africain dans l'espace francophone.

### **2.2.2 Participation à l'Assemblée générale de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) à Pretoria et au 4ème Forum des Sciences d'Afrique du Sud du 9 au 14 décembre 2018, Pr Hamidou TOURE et Paco SEREME**

L'Assemblée générale de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) et le Forum 2018 des Sciences de l'Afrique du Sud, se sont tenues au Centre International des Conférences du Conseil pour la recherche industrielle et scientifique (CSIR) du 10 au 14 Décembre 2018.

Les inscriptions officielles à l'Assemblée générale de l'AAS ont commencé le 9 décembre dans la zone de réception du cocktail de bienvenue. Le Cocktail de bienvenue a eu lieu au Pretoria National Botanical Gardens à partir de 18h le Dimanche 9 décembre.

L'Assemblée générale de l'Académie proprement dite s'est déroulé en deux temps.

**Lundi 10 décembre 2018** : cette journée a été consacrée entièrement à des sessions plénières et à des ateliers thématiques.

**Session 1** : Bienvenue à l'Assemblée générale.

Le Président de l'Académie Africaine des Sciences, Pr Felix Dapara DAKORA a présenté un mot de bienvenue à l'adresse de tous les hôtes de marques, des officiels et des participants à cette assemblée.

Il a remercié La Ministre Sud-Africaine en charge des sciences, L'Honorable Mmamoloko Kubayi-Ngubane et la Direction du Département des Sciences et Techniques pour l'excellence de leur partenariat qui a permis l'organisation en concomitance de l'Assemblée générale de l'AAS avec le Forum des Sciences de l'Afrique du Sud.

Le message de bienvenue du Président de l'AAS a été suivi par le mot du Professeur Vladimir Sucha, Directeur général de la Commission sciences et connaissances de l'Union Européenne (EU). Intervenant principal de la session, il s'est appesanti sur l'expérience de l'UE en matière d'avis scientifiques à destination des décideurs politiques et d'interactions avec les citoyens en termes de co-création et de coproduction en matière de sciences technologies et innovations.

S'en sont suivies, les interventions des invités de marque suivants :

- Dr Jacqui Williams, Chef des Partenariats et Programmes de Recherche et Innovation du Royaume Uni ;
- Marcus Cornaro, Ambassadeur de l'Union Européenne en Afrique du Sud ;
- Elisabeth Barbier Directrice Générale Adjointe de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Des messages de soutien des Académies des sciences à travers le Monde ont été livrés par les représentants des Académies suivantes :

- Pr Ram Ramaswamy, Académie des sciences de l'Inde ;
- Pr Isabella Quakyl, Académie des Sciences de Cuba ;
- La Représentante de l'Académie des Sciences du Ghana ;
- Pr Norbert Hounkonnou , Académie des Science du Bénin.

Le discours d'ouverture de Madame la Ministre Sud-Africaine en charge des sciences, Honorable Mmamoloko Kubayi-Ngubane a mis fin à cette première session.

### **Session 2 :** Tour d'horizon du plan stratégique et du programme de l'AAS.

Les thèmes suivants ont successivement été abordés par plusieurs panélistes :

- Vue d'ensemble des programmes de l'AAS et de celui de l'Alliance pour l'Accélération des Sciences en Afrique (AESAs) par Pr Tom Kariuki ;
- Construire des infrastructures pour la Recherche & Développement en Afrique par Dr Alphonsus Neba (DELTA Africa) et Pr Jennifer Maroa (H3 Africa) ;
- Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat par Dr Moses Aloba (Grand Challenges Africa) ;
- Comblent les lacunes critiques dans la recherche africaine par un groupe de panélistes du siège de l'AAS.

La session a pris fin par la présentation du nouveau site web de l'Académie Africaine des Sciences (AAS).

### **Sessions 3**

La troisième et dernière session de la première journée a porté sur des conférences “TED Talks” et des ateliers en groupes de travail sur les défis de la recherche en Afrique.

Les thèmes suivants ont fait l'objet des conférences TED Talks animées par des Académiciens et Affiliés de l'AAS :

- Faire des bonds en avant en Afrique, Pr Desta Mebratu
- Du laboratoire au marché- itinéraire intéressant de Sabi-Nano, Pr Neil Coville
- Le contrôle des maladies basé sur la science, Pr George Fu Gao
- Comment rendre les sciences attractives pour les filles et les femmes : facteurs catalyseurs et inhibiteurs, Pr Jane Catherine Ngila
- Promouvoir la 5G pour les zones rurales et isolées, Pr Mohamed-Slim Alouini
- Pourquoi les gouvernements africains doivent investir dans la recherche génomique, Pr Nicola Mulder.

Les ateliers ont porté sur les défis suivants :

- Refonte des programmes de membres et d'affiliés
- Développer les capacités de recherche et de développement en Afrique et accroître le leadership en recherche
- Evaluer le marché de l'espace d'innovation en Afrique,
- Engager les décideurs africains –Le second mandat de l'AAS sur les conseils et réflexions scientifiques aux décideurs politiques.

### **Mardi 11 Décembre 2018**

La première partie de la journée a porté sur les sessions 4 et 5 consacrées à la suite des conférences TED talks et à des ateliers thématiques et l'après-midi a été consacrée à la session close de l'Assemblée générale de l'AAS.

### **Session 4**

Les thèmes suivants ont fait l'objet des Conférences TED :

- Au-delà de l'initiative scientifique, Pr Elanor Fish
- Participation des femmes au développement des sciences et technologies, Pr Francisca Nneka Okeke
- Science et politique de conservation, stratégies fondées sur des preuves qui mettent la communauté locale dans le siège du conducteur, Pr Jonah Ratsimbazafy

- Exploiter l'esprit Ubuntu de l'Afrique pour développer la R & D et la coproduction de connaissances, Pr Ainah Kelo Segobye
- Restauration des écosystèmes de mangrove sur le site RAMSAR 1017 au Bénin, Dr Padonou Elie Antoine,
- Sommes-nous tous africains sous notre peau, preuves de la génomique, Pr Charles Rotimi

Les ateliers thématiques ont porté sur les défis suivants :

- Les lacunes critiques en science : engagement communautaire et public ; communication scientifique & plaider et gestion de la recherche, Pr Eleanor Fish & Dr Natisha Dukli ;
- Engagement des décideurs politiques africains pour rendre accessible le financement des gouvernements africains, Pr Isoun Turner ;
- Le futur et la soutenabilité de l'AAS—un nouveau campus innovant, Pr Nelson Torto ;
- Engagement du Secteur privé et des philanthropes pour encourager l'investissement pour la recherche et le développement africains, Dr Wesley Doorsamy.

### **Session 5**

Elle a été consacrée aux dernières conférences TED Talks et à la suite de la restitution des ateliers thématiques.

Les conférences TED Talks ont porté sur les thèmes suivants :

- Proposition pour une contribution au financement du Système National organisé de l'éducation au Sénégal, Pro EL Hadji Ibrahima Diop ;
- Les Plantes médicinales africaines : l'espoir pour l'indépendance des maladies en Afrique, Dr Olayinka Oridupa ;
- Les sciences, technologies et innovations peuvent-elles en elles seules légitimer leurs raisons d'être ? , Dr Paco SEREME ;
- Pourquoi c'est nécessaire d'avoir plus de femmes comme leaders en science, Dr Nabila Bouatia-Naji ;
- Pourquoi la science seule ne peut résoudre la crise climatique : la gestion du risque climatique en Afrique, Pr Mafongoya Paramu ;
- Libérer le potentiel économique du riche patrimoine végétal de l'Afrique, Pr Kobus Eloff.

**Dans l'après-midi (14h à 17h)**, les membres de l'AAS se sont retirés pour la session close de l'AG consacrée à l'examen de la gouvernance de l'Académie. L'ordre du jour proposé par le Bureau et approuvé par l'Assemblée est le suivant :

1. Allocution de bienvenue du Président de l'Académie
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 10ème Assemblée générale tenue le 22 Juin 2016 à Cresta Mowana, Kasane au Botswana
4. Questions découlant des procès-verbaux de la 10 e Assemblée générale
5. Rapport du Président de l'Académie et rapport de l'Académie
6. Rapport du trésorier par intérim de l'Académie
7. Election du trésorier
8. Approbation des amendements à la proposition de constitution de l'AAS (Résolution et Projet de Statut)
9. Résolution sur la création de l'Académie africaine des sciences en tant qu'organisation intergouvernementale (Exposé des motifs et Charte de l'AAS)

Le Président sortant de l'Académie, le Pr Aderemi KUKU a protesté vivement sur la conduite de l'Assemblée et sur son exclusion immédiate de la direction de l'ONG mise en place conformément aux lois kenyennes sur les ONG. Après plusieurs tractations, finalement l'ordre du jour de l'Assemblée a pu se dérouler comme prévu.

Tous les documents soumis à l'appréciation de l'Assemblée ont été approuvés après de multiples amendements. Après avoir épuisé son ordre du jour, l'Assemblée générale a pris fin aux environs de 17h30.

A partir de 19h a eu lieu le Diner Gala de l'Académie, qui a vu la participation des membres de l'Académie et d'invités. Cette soirée a été marquée par la cérémonie d'intronisation des nouveaux membres honoraires au nombre de huit (8), les membres au nombre de cent quarante (140) et les membres affiliés au nombre de soixante-onze (71).

Parmi les nouveaux membres il faut noter l'élection de trois membres burkinabè en 2017 et en 2018. Il s'agit de Dr PACO SEREME Directeur de Recherche, élu en 2017, du Pr Chantal Yvette ZOUNGRANA et du Dr Jean Bosco OUEDRAOGO, Directeur de recherche élus en 2018.

### **Du Forum 2018 des Sciences de l'Afrique du Sud**

Du 12 au 14 décembre 2018, j'ai participé au Forum des sciences de l'Afrique du Sud (SFSA2018) qui se tenait juste après la fin de l'Assemblée Générale de l'Académie Africaine des Sciences. Le Forum s'est ouvert le 12 décembre à 13h dans le Rembart Hall du Hilcrest CAMPUS de l'Université de Pretoria.

L'allocation de bienvenue a été fait par le Pr Ceryl de la Rey, Président de l'Université de Pretoria. Cette allocation a été suivi par les messages de soutien des partenaires du Forum à savoir:

- Pr Felix Dapara DAKORA, Président de l'Académie Africaine des Sciences
- Dr Flavia SCHELEGEL, Assistant Directeur Général de l'UNESCO
- Dr Vladimir SUCHA, Directeur Général du Joint Recherche Centre de l'UE,
- Pr Daya REDDY, Président du Conseil International pour les Sciences
- Dr Sorena SATTARI, Vice-président iranien pour les Sciences et la Technologie
- Pr Sarah Anyang AGBOR, Commissaire de l'Union Africaine chargé de Ressources humaines, de la Science et de la Technologie.

L'allocation d'ouverture du forum a ensuite été faite par La Ministre Sud-africaine chargée des Sciences et de la Technologie Madame Mmamoloko KUBAYI-NGUBANE.

L'exposé introductif du forum a été présenté par le Pr Tshilidzi MARWALA, Président de l'Université de Johannesburg sur "l'Afrique et la 4<sup>ème</sup> Révolution Industrielle".

La cérémonie d'ouverture a pris fin à 17 h après les discussions sous forme de panel des deux thèmes suivants :

- Normaliser le paysage de financement de la recherche en Afrique et
- Nouvelle approche de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique.

Les principaux objectifs du forum étaient les suivants :

- créer une plate-forme pour un débat animé sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la société ;
- créer une plate-forme de réseau pour les principaux acteurs de la science, de la technologie et de l'innovation, y compris les hauts responsables gouvernementaux, les universitaires, les scientifiques, l'industrie, la société civile et les étudiants.
- promouvoir les partenariats internationaux en science, technologie et innovation.

C'est le Département sud-africain des sciences et de la technologie qui a été le principal organisateur de ce quatrième Forum des Sciences de l'Afrique du Sud.

Comme les éditions précédentes, SFSA2018 a servi de grande plate-forme publique ouverte pour débattre de l'interface science et société. SFSA2018 offrira à nouveau à l'Afrique un événement « open science », similaire aux forums organisés avec beaucoup de succès ailleurs dans le monde.

Le programme de deux jours et demi a réuni plus de 3000 participants et servi de cadre à 73 exhibitions, 49 sessions et 44 conférences scientifiques avec 350 conférenciers, pour des discussions et débats en plénière, lors de tables rondes et de discussions interactives.

Les expositions (plus de 73 sur le site) du Forum ont créé un espace supplémentaire pour des conversations orientées vers l'avenir. C'est à travers des conversations sur la science que la société profite de ses retombées.

Le forum a connu la participation d'un public nombreux comprenant :

- Les universitaires
- La société civile
- Des représentants de l'Industrie
- Des scientifiques et chercheurs
- Des dirigeants gouvernementaux
- Des étudiants et autres jeunes.
- 

La participation était gratuite, y compris le déjeuner, mais la SFSA ne fournissait aucune aide pour le voyage et l'hébergement.

**Le Forum des Sciences de l'Afrique du Sud** souscrit pleinement à la notion de science ouverte. Il se consacre à susciter des discussions sur la science qui vont promouvoir la recherche scientifique ouverte et l'innovation.

La science ouverte est le mouvement visant à rendre la recherche scientifique accessible à tous les niveaux de la société. Cette approche est apparue au XVII<sup>e</sup> siècle lorsque des groupes de scientifiques ont commencé à partager leurs ressources pour améliorer leurs travaux.

Le SFSA souhaite contribuer aux discussions sur le souhait des scientifiques d'avoir accès à des ressources partagées, par opposition au désir des entités individuelles de tirer profit de leurs ressources.

L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso, devrait tirer leçon de l'expérience de ce Forum pour promouvoir la recherche scientifique et l'innovation auprès des jeunes, des femmes et de toute la société.

### **3. Préparation de la séance académique solennelle.**

L'exploitation aurifère, plus importante exploitation minière au Burkina Faso, est source de pollution de l'environnement et de plusieurs nuisances sur la santé humaine et animale. Si l'exploitation industrielle est réglementée par des normes internationales d'exploitation, celle artisanale exercée sur plusieurs sites du pays cause de nombreux dégâts à l'environnement. C'est pour cette raison que l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Burkina a décidé de commanditer une réflexion sur la thématique relative aux « conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso » comme contribution scientifique à la cérémonie de la séance académique solennelle de l'ANSAL-BF.

Les thèmes des quatre études retenues sont les suivants :

- étude des impacts physico-chimiques de l'exploitation minière sur les compartiments de l'environnement au Burkina Faso à savoir l'eau, le sol, et l'air,

- évaluation des impacts positifs et négatifs de l'exploitation aurifère sur les ressources naturelles et la sécurité alimentaire au Burkina Faso,
- étude de l'impact socio-économique de l'exploitation aurifère au Burkina Faso,
- évaluation des impacts positifs et négatifs de l'exploitation aurifère sur la santé humaine et animale au Burkina Faso.

Les trois premières études ont pu être finalisées durant l'année 2018. Il reste à organiser les ateliers de validation qui seront réalisés durant l'année 2019. L'étude concernant le volet sur les conséquences sur la santé humaine et animale sera finalisée au cours de l'année 2019.

Dans le cadre de la validation des rapports sur ses études quatre commissions ont été constituées à cet effet. Les commissions ont travaillé d'arrache-pied et elles ont finalisé dans les délais impartis leurs missions d'évaluation des rapports provisoires et des rapports définitifs conformément aux termes de références (TDR) des études.

#### **4. Appuis de l'Académie aux sollicitations de son expertise**

4.1. Demande conjointe des présidents des Universités Ouaga 1 et Ouaga 2 pour délivrer le discours inaugural à la cérémonie de remise de toges 2018.

La cérémonie de remises de toges aux enseignants-chercheurs promus en 2017 sur les listes du CAMES, présidée par le ministre en charge de l'enseignement supérieur, a eu lieu le 18 mai 2018. Le discours a été prononcé par le Pr Moussa Ouattara sur le thème suivant : « Responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur ».

4.2. Présidence du jury du Prix d'excellence de la recherche scientifique 2018.

Conformément à l'arrêté portant organisation et fonctionnement du Prix d'excellence de la recherche scientifique, le président de l'Académie a présidé le jury du Prix 2018. Les 4/5èmes des membres du jury qu'il a composé étaient des membres de l'Académie. La cérémonie de remise du prix a eu lieu dans le pavillon de la créativité du SIAO le 14 décembre 2018.

Durant cette cérémonie il y a eu également l'installation officielle des membres du Haut Conseil National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Le Pr Robert T. GUIGUEMDE Président de l'Académie et le Pr Hamidou TOURE Secrétaire Perpétuel de l'Académie représente l'ANSAL-BF dans ce Haut Conseil.

#### **5. Questions diverses**

##### **5.1 Demande d'adhésion à l'Union Académique Internationale**

Demande d'adhésion faite par lettre du Président de l'Académie en date du 16 décembre 2017. Le Bureau de l'UAI, lors de sa session à l'Institut de France les 14-16 février 2018 a enregistré cette demande. Les demandes d'adhésions sont entérinées formellement lors des Assemblées générales. La prochaine se tiendra à Paris les 25-29 novembre 2019 et elle sera couplée avec les manifestations du centenaire de l'UAI.

## 5.2 Démarches administratives

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF), nouvelle institution de l'Etat, sur proposition de l'Académie, La Secrétaire Générale de la Présidence du Faso a sollicité le **Ministre de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale** pour la mise à disposition de personnels correspondant aux profils ci-après :

- une (01) secrétaire particulière bilingue, pour assister le président de l'Académie et le secrétaire perpétuel de l'Académie ;
- une (01) secrétaire pour assister les responsables des services administratif, financier et comptable de l'Académie ;
- un (01) agent chargé du protocole ;
- deux (02) chauffeurs ;
- un (01) agent d'entretien ;
- un (01) agent de liaison.

La Secrétaire Générale de la Présidence du Faso a également sollicité le **Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement** pour la mise à disposition :

- un (01) agent de catégorie B des services financiers pour servir à la Direction de l'administration des finances (DAF) de l'Académie.
- un (01) véhicule à quatre roues pour servir de véhicule de fonction au secrétaire perpétuel de l'Académie ;
- un (01) véhicule à quatre roues pour les services de l'Académie ;
- un (01) engin à deux roues pour l'agent de liaison.

Aucune de ces sollicitations de la SG de la Présidence du Faso n'a été exaucée en 2018. Par ailleurs les démarches pour une audience avec le PF, et celles pour rencontrer le directeur du protocole d'état pour la prise en compte de l'Académie dans le protocole d'état n'ont pas encore abouti.

**5.3** Mise à disposition par l'Université Joseph KI-ZERBO de Madame KANDOLO Nicole matricule 42148 secrétaire de direction. Elle a pris service à l'Académie le 20 août 2018.

**5.4** Un reportage de la télé Burkina Info sur l'Académie pour sa visibilité a été effectué le **jeudi 26 juillet à 15h00**, au siège de l'Académie. Le Président de l'Académie, les vice-présidents et le Secrétaire perpétuel ont été interviewés. Le reportage a été diffusé à plusieurs reprises sur la chaîne. Un plan de communication pour la promotion de l'Académie est également en cours d'élaboration.

## **5.5 Délibération sur les événements sociaux concernant les membres de l'Académie et son personnel.**

L'intervention de l'Académie consisterait en une délégation officielle de 5 personnes de l'Académie apportant un soutien moral avec ou non un soutien financier.

Composition de la délégation : 1 membre du bureau + 3 représentants des collègues autres que celui d'appartenance du membre du bureau + 1 personnel de soutien.

Le soutien financier peut se faire par un appel à cotisation au cas par cas de tous les membres/personnels, ou par prélèvement à partir d'un fonds de cotisation annuelle de tous les membres/personnels, ou utilisation de la cotisation actuelle de 50 000F/personne/an. Cette délibération a fait l'objet d'un arrêté du Président de l'Académie.

En application de cette délibération, des délégations de l'Académie sont allées manifester le soutien de l'Académie aux collègues suivants pour raison de santé: Ouiminga R. Moumini, Somé Blaise, Zoungana Chantal.

**5.6** Le site web de l'Académie est en cours d'élaboration. Un consultant a été choisie à cet effet. Le processus suit la procédure administrative et financière en la matière. L'activité n'a pas pu être finalisée au cours de l'année 2018 et devra donc l'être en 2019.

**5.7** L'Académie a entrepris le processus de confection de tenues de cérémonies pour les académiciens. Cela a conduit aux spécifications techniques ci-dessous pour la conception du prototype de tenues soumis à validation de l'Académie.

Spécifications techniques : tenues de cérémonies

N°	Nom des fournitures	Spécifications techniques
	Tenues de cérémonies (complet : veste, pantalon et jupe)	<p><u>VESTE</u>            Col officier            Doublée et toilée            Cousue dans du tissu superfine Anglaise            Manches longues avec trois boutons dorés de chaque côté.            Broderie faite au niveau de l'empiècement devanture.</p> <p><u>PANTALON</u>            Semi doublé            1 poche sur chaque côté, en biais.            2 poches arrières            Braguette : fermeture à glissière.            Bande dorée de chaque côté du pantalon</p> <p><u>JUPE BRODEE</u>            Doublé            Bande dorée de chaque côté de la jupe</p>

**6. Bilan financier**

Se référer au rapport d'exécution du compte administratif 2018 du Directeur de l'Administration et des Finances et au rapport d'exécution du compte de gestion 2018 de l'Agent Comptable.

**Conclusion**

La participation aux rencontres internationales a permis à notre académie de se faire connaître et de s'insérer dans le concert des académies sur le plan international.

La préparation des études pour la séance académique solennelle s'est poursuivie et les perspectives d'organisation de cette activité phare pour l'année 2019 sont bonnes. Le travail devra être intensifié pour que cette activité solennelle de l'Académie puisse enfin se concrétiser.

L'Académie a bénéficié d'une dotation budgétaire pour son fonctionnement. Elle remercie les plus hautes autorités de l'Etat pour l'effort consentis à cet effet. Cependant, elle n'a pas pu bénéficier, au cours de l'année 2018, des investissements nécessaires à la réfection de la "Villa Mélégué" sise à Ouaga 2000 qui lui a été attribué comme siège provisoire. Elle souhaite vivement que les plus hautes autorités puissent lui accorder, au cours des prochaines années, des budgets de fonctionnement dignes d'une institution de l'Etat, et en investissement les allocations nécessaires à la réfection de son siège de la « villa Mélégué ».

**Fait à Ouagadougou le 29 Mai 2019**

**Le Secrétaire Perpétuel**

**Pr Hamidou TOURE**

*Chevalier de l'Ordre National*